

Bordeaux, le 20 octobre 2014

Mmes et MM. les membres de la communauté scientifique de l'université de Bordeaux,

Environ 4 000 publications scientifiques sortent de nos unités de recherche chaque année, couvrant tous les domaines de compétences de l'université de Bordeaux et financées pour l'essentiel à travers des projets de recherche sur fonds publics. Or, l'accès à ce bien commun, essentiel à la société de la connaissance et à l'appropriation citoyenne des savoirs, est trop souvent restreint du fait de politiques éditoriales fondées sur la rareté, alors que les outils numériques permettent au contraire la diffusion la plus large possible, à des coûts toujours plus réduits.

C'est pourquoi le mouvement mondial du libre accès aux savoirs et à l'information scientifique et technique (*open access*) s'est donné pour objectif de généraliser l'accès aux résultats de la recherche, en supprimant ou diminuant les contraintes financières, juridiques et techniques dans la diffusion des publications scientifiques.

Bénéficiant aux chercheurs et au grand public, l'*open access* est également un contrepoids aux éditeurs en situation d'oligopole qui imposent des tarifs exorbitants aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Consciente de sa responsabilité, engagée dans une stratégie numérique concourant à une meilleure visibilité, organisation et efficacité, l'université de Bordeaux a décidé de participer pleinement au libre accès au savoir et souhaite accompagner l'ensemble de la communauté scientifique de l'établissement dans cette démarche.

Le libre accès peut prendre deux voies :

- la voie dorée (*gold open access*), où la revue elle-même est partiellement ou entièrement en libre accès. Ce modèle est souvent financé par les auteurs, qui payent alors pour la publication ;
- la voie verte (*green open access*), où les auteurs déposent eux-mêmes une copie de leur article sur une page personnelle ou dans une archive ouverte, soit disciplinaire (comme arXiv en physique et mathématiques, ou RePEc en économie), soit nationale (comme HAL en France), soit institutionnelle.

De nombreuses UMR appliquent les recommandations de leurs EPST de tutelle et se sont engagées de longue date dans ce processus. Il s'agit maintenant pour l'université de Bordeaux d'accompagner les enseignants-chercheurs de l'établissement en leur fournissant les outils juridiques et techniques de l'ouverture de leurs publications.

En termes opérationnels, l'engagement de l'université de Bordeaux dans le libre accès se traduira par une expérimentation en 2015, préalable à un déploiement plus large en 2016.

- Dès janvier 2015, un projet soutenu par l'IdEx Bordeaux permettra d'expérimenter, avec des laboratoires volontaires, une utilisation poussée de l'archive nationale HAL



dans sa version 3, incluant de nouveaux services et fonctionnalités pour les chercheurs. Dans le même temps seront définis les pré-requis d'un entrepôt institutionnel.

- À partir de 2016 sera développé et déployé progressivement l'entrepôt institutionnel de l'université de Bordeaux, connecté à HAL et répondant aux besoins des chercheurs et de l'établissement.

Cet effort se concrétisera également par la mise en place d'un mandat de dépôt, qui est une obligation d'archivage des publications des chercheurs dans l'entrepôt de l'établissement.

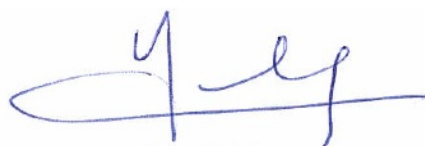
L'université de Bordeaux signera la déclaration de Berlin¹, comme près de 500 établissements de recherche dans le monde.

L'université de Bordeaux entend également participer activement à la production scientifique, en mettant à la disposition des communautés scientifiques qui en feront la demande, une plate-forme technique mutualisée leur permettant de créer et de faire fonctionner des revues scientifiques numériques intégralement en ligne, dont les publications seront en libre accès (*gold open access*).

Le chantier du libre accès à l'université de Bordeaux engage toute la communauté scientifique et nous sommes d'ores et déjà à l'écoute de vos commentaires et suggestions pour le faire réussir.



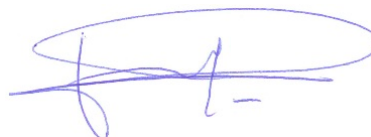
Manuel Tunon de Lara
Président de l'université de Bordeaux
president@u-bordeaux.fr



Yannick Lung
Vice-président en charge de la recherche
yannick.lung@u-bordeaux.fr



François Pellegrini
Vice-président en charge du numérique
francois.pellegrini@u-bordeaux.fr



Yves Ducq
Chargé de mission documentation
yves.ducq@u-bordeaux.fr

¹ Déclaration de Berlin sur le libre accès à la connaissance en sciences et sciences humaines :
<http://openaccess.mpg.de/Berlin-Declaration>